

Ordre du jour

A. Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Approbation des opérations et des comptes annuels de l'exercice 2018 **(1^{re} résolution)**.
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2018 **(2^e résolution)**.
- Affectation du résultat et fixation du montant du dividende de l'exercice 2018 **(3^e résolution)**.
- Approbation, en application de l'article L. 225-38 du Code de commerce, des couvertures de prévoyance et de frais de santé de M. Jean-Pierre Clamadieu, Président du Conseil d'Administration **(4^e résolution)**.
- Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société **(5^e résolution)**.
- Renouvellement du mandat d'un administrateur (Mme Françoise Malrieu) **(6^e résolution)**.
- Renouvellement du mandat d'un administrateur (Mme Marie-José Nadeau) **(7^e résolution)**.
- Renouvellement du mandat d'un administrateur (M. Patrice Durand) **(8^e résolution)**.
- Renouvellement du mandat d'un administrateur (Mme Mari-Noëlle Jégo-Laveissière) **(9^e résolution)**.
- Approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée, au titre de la période du 18 mai au 31 décembre 2018, à M. Jean-Pierre Clamadieu, Président du Conseil d'Administration **(10^e résolution)**.
- Approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée, au titre de l'exercice 2018, à Mme Isabelle Kocher, Directeur Général **(11^e résolution)**.
- Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Président du Conseil d'Administration **(12^e résolution)**.
- Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Directeur Général **(13^e résolution)**.

B. Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation du capital social par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, avec suppression du droit préférentiel de souscription, au profit des salariés adhérents de plans d'épargne d'entreprise du groupe ENGIE **(14^e résolution)**.
- Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation du capital social par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, avec suppression du droit préférentiel de souscription, en faveur de toute entité ayant pour effet exclusif de souscrire, détenir et céder des actions ou autres instruments financiers dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'actionnariat salarié international du groupe ENGIE **(15^e résolution)**.
- Pouvoirs pour l'exécution des décisions de l'Assemblée Générale et pour les formalités **(16^e résolution)**.